



SECTION



CANTAL

Adresse du site web de la section du Cantal : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/015/>

Boîte mël de la section : [fo.ddfip15@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip15@dgfip.finances.gouv.fr)

## Comité Technique Local du 21/01/2021

REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION :

Mme GOUBERT  
M. JOUVE  
M. PAILLET  
M. RAYMON

Secrétaire : Mme BONNET

REPRESENTANTS DU PERSONNEL :

M. MOISSINAC (FO)  
M. DEJOU (FO)  
M. BRUN (CGT)  
M. VEYLET (CGT)  
Mme LASSERRE (CGT)  
M. MAYNARD (CGT)

### **1) Approbation du procès verbal de la réunion du 08/01/2021 :**

Le PV est adopté à l'unanimité.

### **2) PLF 2021 – La situation des emplois : - 3 sur le département :**

Sans changement sur le projet (voir notre compte rendu du 08/01), bien évidemment et comme la CGT, nous avons voté contre ces suppressions d'emplois.

Nous avons fortement insisté sur le mal-être de l'ensemble des collègues estimant que la plupart des services se trouvent en très grande souffrance. L'insuffisance des effectifs en est la principale raison. Mme GOUBERT répond dans un premier temps que face à ces difficultés la Direction fait ce qu'elle peut avec notamment un appui via l'ERD et l'emploi d'auxiliaires. Elle évoque également la nécessité pour les chefs de services de repenser leur organisation de travail pour compenser les absences.

Cette réponse ne nous satisfait pas. Nous tirons la sonnette d'alarme devant la situation catastrophique de nombreux services avec un nombre d'arrêts maladies en augmentation et l'effet néfaste de ces suppressions sur le moral des agents.

Devant l'évocation de ce manque de personnel généralisé, Mme la Directrice nous a répondu par un très long silence révélateur.

### **3) Questions diverses:**

\* Nous avons encore renouvelé notre demande sur la prime de restructuration des collègues touchés par le NRP. On attend encore et toujours la réponse de la DG à la question posée en décembre dernier par la Direction locale à notre demande.....

Nous rappelons que cette prime est distribuable jusqu'à 3 ans après la date de restructuration. Pour M. JOUVE, même après ces 3 ans si le déplacement géographique de l'agent s'opère alors il trouverait légitime le versement de cette prime. Pour autant, on attend toujours une réponse officielle.

\* Concernant le SGC de Mauriac, les travaux restant portent sur les sols et la peinture de la salle de réunion ainsi que sur quelques branchements électriques à opérer.

A notre question sur l'acheminement du courrier, la Direction ne dit pas non à notre demande d'un apport sur site de ce dernier directement par la Poste comme c'est déjà le cas pour les services de la DDT tout en indiquant que les difficultés actuelles pourraient être résolues par une meilleure organisation entre les services.

Nous attendons une évolution de la position actuelle de la Direction sur ce sujet.

\* La Direction nous informe que les collègues travaillant à distance sur le site de l'ancienne trésorerie de Riom-ès-Montagnes vont déménager fin février dans 2 bureaux situés au rez-de-chaussée de la Mairie.

\* A notre question sur la rumeur portant sur le devenir des services RH et Logistique via leur transfert à la Préfecture (secrétariat général), Mme GOUBERT nous indique qu'à ce jour il n'existe aucun projet de regroupement. Nous rappelons que l'expérimentation faite notamment en Guyane s'avère être un fiasco.

\* Concernant le service local des domaines, la Direction nous indique que ce service sera maintenu même après le départ à la retraite du collègue occupant actuellement ce poste.

\* Projet de démétropolisation à Aurillac. Toujours pas d'information. Mme GOUBERT estime toutefois que ce nouveau service pourrait accueillir entre 30 et 50 emplois.

*Adhérer au syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques*



**SECTION**



**BULLETIN D'ADHESION**

(À renvoyer à Sabine BOURGADE, Paierie Départementale ou à JP MOISSINAC, DDFiP)

NOM :

PRENOM :

GRADE :

AFFECTATION :

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFIP

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ signature